

PROJET EDUCATIF



1: La commune :

Au coeur de la vallée de la Marque et traversé par la "Petite Marque", situé entre Roubaix et Lille à la frontière belge, Willems fait partie de la communauté urbaine de Lille et compte 3030 habitants sur 5,80 km². Sa position géographique, son environnement, avec la [base de loisirs des 6 Bonniers](#), en font une commune où chaque habitant peut apprécier la vie à la campagne tout en restant à proximité des grands centres urbains de la métropole.

Les deux écoles publiques et l'école privée, le complexe sportif « Léo Lagrange », le béguinage de la ferme Rouzé, l'[espace jeunes](#) et la vitalité de la quarantaine d'[associations](#) culturelles, sociales et sportives répondent aux attentes de toutes les générations.

2: Le Service Jeunesse :

La Municipalité de Willems est consciente que l'éducation est une mission partagée par tous les adultes présents autour d'un enfant ou d'un jeune. Parents, Écoles, Mairie, Associations, Institutions avancent ensemble pour les accompagner vers l'âge adulte.

Dans le cadre du présent projet éducatif, la Municipalité de Willems fixe des orientations relatives à la politique qu'elle entend mener en direction de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le projet éducatif et les projets pédagogiques qui en découleront, prennent en compte les constats suivant :

- L'augmentation du travail des deux parents nécessite la mise en place d'accueil et de loisirs collectifs, pour répondre, suivant l'âge des enfants, à un besoin croissant de mode de garde.
- Le temps de loisirs doit permettre aux enfants et aux jeunes de vivre des moments de détente, de plaisirs, de rencontre et constituer un cadre à leur épanouissement personnel dans une structure adaptée à leurs besoin.
- L'enfance et l'adolescence sont des temps de construction de l'individu vers l'âge adulte qu'il convient d'accompagner pour tendre à un Citoyen autonome inséré et actif dans la société civile et l'économie.
- Le sport et les règles sportives de la vie en groupe sont des étapes essentielles de la socialisation et de l'insertion. Il en découle un lien privilégié entre les associations culturelles, sportives et la mairie.

Dans ce sens, le service jeunesse dispose :

■ En temps scolaire :

- Accueil périscolaire matin et soir 2/12 ans :

De 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 pour les écoles publiques Concorde et Condorcet au pôle enfance

- Mercredis Récréatifs 2/12 ans :

9h00/12h00 et 14h00/17h00 Au pôle enfance

Garderie de 7h à 9h et de 17h à 18h30 - repas possible

- ALSH 2/12 ans :

A chaque période de petites vacances, excepté Noël, au pôle enfance et au restaurant scolaire 9h00/12h00 et 14h00/17h00 - Garderie de 7h à 9h et de 17h à 18h30 - repas possible

- Espace jeunes 12/18 ans :

Temps scolaire :

Le lundi de 16H30 à 19H30

Les mardi, jeudi et vendredi de 16H30 à 19H00

Le mercredi de 13H00 à 19H00

Vacances :

Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

■ Juillet

Un ASLH se déroule sur tout le mois :

- De 2 à 6 ans : Centre maternel « École Maternelle Concorde »
- De 7 à 12 ans : Centre Primaire « Stade Léo Lagrange »
- De 13 à 15 ans : Camp Ados

Garderie possible de 8h à 9h et de 17h à 18h – Repas possible

Un camp ados 13/15 ans qui part deux semaines en juillet.

3: Les objectifs :

☐ **Favoriser** l'accueil de tous aux activités socio-éducatives, culturelles et sportives.

- En répondant au mieux aux besoins des familles
- En appliquant une politique tarifaire basée sur les quotients familiaux
- En incitant les parents à participer aux instances municipales

☐ **Encourager** les démarches citoyennes afin que chaque enfant /jeune prenne une place importante sur la commune.

- En fédérant les initiatives individuelles et les mener vers des réalisations collectives
- En valorisant les travaux des enfants et des jeunes
- En proposant aux enfants et aux jeunes de participer activement à la vie de la commune

- **Sensibiliser** les enfants, les jeunes et les parents à leur responsabilité sociale et environnementale.
 - En soutenant et en développant les actions « parentalité » au travers de groupes de réflexion et de projets concertés.
 - En associant les parents, les écoles et les associations locales aux actions de prévention initiées par la commune
 - En proposant des actions économiques et citoyennes.

- **Permettre** aux professionnels de gagner en compétence pour toujours améliorer la qualité de service
 - En répondant aux besoins de formation des professionnels dans un souci de réactivité et de qualité

Pour répondre à ces objectifs, la commune dispose d'un personnel qualifié :

- 1 Coordinatrice Enfance/Jeunesse diplômée BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire, activité sociale et vie locale, option animateur de projet enfance jeunesse dans un équipement de proximité).
- 1 Animateur diplômé BPJEPS(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité activités physiques pour tous.) et BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de direction).
- 5 animateurs périscolaires diplômés BAFA ou CAP petite enfance
- 25 animateurs BAFA saisonniers ,

Ce projet éducatif est un guide pour l'équipe d'animation dans la conception du projet pédagogique. Un week end de préparation pour l'ensemble de l'équipe est organisé par la municipalité pour favoriser la conception de celui-ci.

Ce projet reste une ligne de conduite pour avant tout répondre aux missions du service Enfance Jeunesse de la collectivité et tenter d'accompagner au mieux nos familles willémoises.

